Monceaux Infos

Commune de Monceaux

Bulletin trimestriel d'information N°107—Janvier 2021

Contre les cambriolages

Nous connaissons une recrudescence des cambriolages dans notre commune et dans les communes environnantes. Nous vous conseillons donc d'être extrêmement vigilant. Les cambriolages ont lieu à toute heure et dans tous types d'habitations. Les cambrioleurs passent partout : jardins, fenêtres, portes-fenêtres, garages... Ils n'hésitent pas à attendre votre départ ou même à agir alors que vous êtes présent car quelques minutes leur suffisent !

Quelques précautions à prendre :

Installez des équipements adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme (n'oubliez pas de l'activer systématiquement !). Vérifiez votre contrat d'assurance, car il ne vous couvre que sous certaines conditions. Soyez prévoyant en conservant un maximum de photographies et les factures de vos objets de valeur.

N'hésitez pas à signaler à la Mairie ou à la gendarmerie, toutes personnes et/ou voitures suspectes rôdant autour de chez vous ou de chez vos voisins (plaque d'immatriculation, photos, lieu, date et heure).

Ne laissez entrer personne chez vous que vous ne connaissez pas, quel que soit le type de démarchage, car les repérages se font aussi ainsi. Avant de laisser entrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Fermez votre porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous et soyez vigilant sur tous les accès. Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée, ni d'échelle ou autre moyen, dans votre jardin, qui permettrait d'accéder facilement à vos fenêtres.

Si vous devez vous absenter plusieurs jours, n'hésitez pas à prévenir votre entourage et des voisins de confiance afin qu'ils s'occupent de votre habitation pour qu'elle ait toujours l'air occupée (relève du courrier, volets, lumière…).Pour plus d'informations, rubrique du site "www.interieur.gouv.fr" .

Sommaire

Vie communale et intercommunale
Page 2

La rétro : les derniers évènements
Page 3

Gros plan sur : La Plaine de jeux
Pages 4-5

La vie à Monceaux
Pages 6-7

Le coin des associations
Page 8

Editorial

Cette année éprouvante est derrière nous !

2020 fut l'année de toutes les premières et notre nouvelle équipe municipale a évolué dans ce contexte en donnant le maximum, à vos côtés. Et comme toutes nos premières, ces premiers vœux seront également au format « Covid'compatible » ! Nous n'aurons pas la possibilité de vous recevoir et de partager ensemble quelques mots, des sourires, des vœux autour d'une part de galette... Mais c'est avec autant de chaleur et de sincérité que je m'adresse à vous par ces quelques lignes, pour vous souhaiter une très bonne année 2021, placée sous le signe de l'espérance et de la joie.

Si la crise n'appartient pas encore au passé, elle nous oblige cependant à regarder devant nous et entrevoir une issue heureuse. Gageons que le partage de cette peine commune et de ces sacrifices que nous avons tous dû consentir nous conduira à reconsidérer humblement l'ordre de nos priorités et nous guidera vers les valeurs essentielles.

Restons vigilants mais optimistes et formons le vœu que chacune et chacun d'entre nous surmonte les épreuves.

C'est avec cette volonté positive que le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2021, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Teresa Dias
Maire de Monceaux

Vie communale et intercommunale

Maire de Monceaux
Place Robert Josse—60940 Monceaux
Tél : 03 44 72 69 29 Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940

Aides d'urgence aux entreprises et commerces

Dans le cadre d'un fonds de relance, la CCPOH met en place deux aides d'urgence spécialement adaptées aux commerces et petites entreprises :

Prêt à 0% sans garantie pour renforcer la trésorerie et accompagner la reprise d'activité :

- Micro et autoentrepreneur, entreprise individuelle, société développant une activité économique, sauf les SCI
- Entreprises de moins de 10 salariés (effectif consolidé), immatriculées sur une commune de la CCPOH, créées avant le 01/01/2020
- Avance de 5 000 € à 15 000 € remboursable en 48 mois maximum (36 mois maximum après un différé de 12 mois)

Subvention dédiée au commerce de centre-ville et centre-bourg :

- Être inscrit au RCS ou au RM au 01/11/2019, à jour des obligations fiscales et sociales, avoir un CA inférieur à 700 k € HT, une surface de vente inférieure à 150 m². Le point de vente doit être fixe avec bail commercial. La clientèle doit être composée de particuliers
- Sont donc éligibles : les professions libérales, les activités financières et immobilières, les organismes de formation, conseil…, le commerce de gros, les entreprises de service à la personne, les artisans du bâtiment…
- Aide de 750 € pour les entreprises en situation de fermeture administrative ou ayant subi une baisse de CA de plus de 50 % en novembre 2020, aide de 375 € pour les entreprises ayant subi une baisse de CA de 25% à 50 % en novembre 2020

Pour plus de renseignements, visitez le site internet de la CCPOH à l'adresse : https://www.ccpoh.fr, ou prenez contact avec le **service Développement Economique de la CCPOH par téléphone au 03 44 70 04 01 ou par mail economie@ccpoh.fr**

La Culture

Notre intercommunalité croit en la culture et j'ai l'immense honneur d'en être la vice-présidente. Le théâtre de la Manekine, le conservatoire de musique et de danse Adam de la Halle et tous les lieux, dans nos 17 communes, qui accueillent les expressions artistiques et culturelles restent muselés.

Des projets, nous en avons, pour répondre à l'audace et au talent de nos artistes ! De l'envie, de l'ambition et du courage, nous en avons aussi ! Le Conservatoire n'a pas fermé. Il accueille les mineurs en présentiel et organise des cours à distance. La Manekine continue à produire avec ses compagnies d'artistes en création et travaille sur un projet de web radio. Mais que le public nous a manqué ces derniers mois… Que le public nous manque !

Ce que sera la suite ? Il est impossible aujourd'hui de le savoir. Mais demain, lorsque tout reprendra comme avant, j'espère plus que tout pouvoir retrouver le public ! Si j'ai une très grande envie d'assister à nouveau à un spectacle, j'ai aussi le grand désir de le partager et plus que tout, l'envie d'être ENSEMBLE. La culture est une boussole, un antidote, l'expression du vivant et chacun de nous mérite d'être équipé de cette trousse de survie.

Chers Moncéennes et Moncéens, j'espère pouvoir très vite partager avec vous ces moments, dans notre bibliothèque, dans notre salle plurifonctionnelle ou ailleurs. A bientôt !

Teresa Dias

Besoin d'une nouvelle crèche près de chez nous ? Enquête de la CCPOH !

Depuis plusieurs années, la CCPOH propose des places en crèches collectives ainsi qu'une crèche itinérante… Mais parce que les populations évoluent, les besoins évoluent également. Et les solutions d'aujourd'hui ne seront peut-être pas suffisantes demain.

Aussi, la CCPOH s'interroge sur son offre d'accueil et engage une étude sur les communes d'Angicourt, Cinqueux, Monceaux, Rieux et Sacy-le-Grand pour évaluer la demande des familles.

Vous êtes concerné(e) par le sujet ? Prenez 5 minutes pour participer à l'étude ! Scannez le QR code ci-contre ou remplissez le questionnaire anonyme en ligne à l'adresse suivante : **qpe.ccpoh.fr**. Répondez vite !

La rétro

« Monceaux s'illumine »... Les lauréats

L'équipe municipale remercie tous les Moncéens d'avoir paré leur maison pour les fêtes et ainsi égayé les rues de notre village. Beaucoup de participants, d'énergie et de belles idées, tous auraient pu être gagnants, mais il fallait départager. Un jury a pris plaisir à faire le tour du village les 19 et 20 décembre dernier. Nous remercions Mme Richard et Mme Boutoille qui se sont rendues disponibles sur ces 2 jours avec les 2 membres du conseil pour noter les décorations et illuminations. Les gagnants du concours « Monceaux s'illumine » se sont vu remettre leur lot composé d'un bon cadeau valable chez « Olivia Esthétique » à Monceaux, d'un bon cadeau valable à « L'atelier de Joachim » à Cinqueux ainsi que de produits locaux. La remise des prix a eu lieu le samedi 9 janvier 2021 en petit comité, compte-tenu de l'annulation de la cérémonie des vœux. Bravo à tous !

Décorations de jour

Mr et Mme De Oliveira
Rue Louis Drouart

Mr et Mme Dumoulin
Ruelle Mamy

Illuminations

Mr et Mme Gaudin
Rue de la Croix Louis

Mr et Mme Bretin
Rue d'En-bas

Remerciements

Glissés dans les colis de Noël, les jolis dessins de nos jeunes moncéens, ont été très appréciés. Certains bénéficiaires nous ont demandé de remercier ces petits artistes en herbe. Nous relayons donc leur demande en félicitant et remerciant tous ceux qui ont répondu à notre invitation. Bravo à vous !

Gros Plan sur...
La Plaine de Jeux

Le réaménagement de la Plaine de jeux était un des engagements de campagne de la nouvelle équipe municipale. Cette Plaine de jeux, qui a le mérite d'exister, est quasiment le seul lieu de rencontre pour les jeunes du village. C'est aussi un lieu de passage pour les promeneurs, avec ou sans jeunes enfants. Et c'est encore là que se retrouvent les boulistes moncéens et les joueurs du club de tennis ! Autant de bonnes raisons d'en faire un lieu plus agréable pour tous !
La Plaine de jeux accueille le club-house et les cours du Tennis Club Brenouille-Monceaux ainsi que le terrain de boules remis en état il y a quelques années par les joueurs de Monceaux.
Un plateau goudronné, bien que de dimensions non réglementaires, permet de jouer au football ou au basket. Mais les filets de retenu, en piteux état, laissent souvent passer les ballons, qu'il faut alors aller chercher dans les champs avoisinants ! Quant au terrain de football sur la partie herbeuse, son état ne laisse guère de possibilités de jouer !
Il devient donc urgent de penser à son réaménagement. 2021 sera l'année de la réflexion pour élaborer ce projet de réaménagement, que l'équipe municipale s'efforcera de concrétiser en 2022. Et pour réfléchir aux aménagements, l'équipe municipale a tenu à associer les jeunes Moncéens.

Teresa DIAS, Yves MACHU, Aurélien DAFFARA et Edith GUENNETEAU ont donc invité, fin décembre 2020, 7 jeunes de Monceaux à donner leur avis sur la ¨Plaine de jeux et à exprimer leurs besoins et leurs attentes.

La parole aux jeunes Moncéens !

Monceaux Infos : Vous allez souvent à la Plaine de jeux ?
Les jeunes : L'hiver, on y va surtout le week-end. Pendant les vacances, quasiment tous les jours, surtout l'après-midi. On y va pour se retrouver entre nous, discuter, jouer au foot ou au basket.

Monceaux Infos : Le plateau actuel vous convient-il ?
Les jeunes : Oui car il permet de jouer au foot ou au basket. Mais quand on est nombreux, ça devient compliqué. Le fait que le plateau soit goudronné ne pose pas de problème. Mais l'état des filets de retenu oui. Ils laissent passer les ballons, qu'il faut aller chercher dans les champs.

Monceaux Infos : Et hormis jouer au foot ou au basket, qu'est-ce que vous aimeriez pouvoir faire ?
Les jeunes : Ce serait bien d'avoir aussi quelques équipements, type CrossFit et/ou parcours de santé, vélo pendulaire…

Monceaux Infos : Que penseriez-vous d'un city stade ?
Les jeunes : Ce n'est pas forcément bien. C'est intéressant parce que ça permet de bien tracer les terrains de jeux mais c'est fermé et les dimensions réduites limitent les possibilités de jeux. Par exemple, on ne peut faire que des passes courtes. Il y en a quelques-uns dans les communes aux alentours et les jeunes viennent quand même à Monceaux.

L'idéal, ce serait d'avoir un terrain de foot et un terrain de basket. Quand on est nombreux, certains pourraient jouer au foot et d'autres au basket. Ce n'est pas possible actuellement.

Monceaux Infos : Et pour les plus jeunes ?
Les jeunes : Des tourniquets et différentes balançoires !

Monceaux Infos : Vous pensez à d'autres aménagements ?
Les jeunes : Oui ! Ce serait bien d'avoir un parking à vélos à l'extérieur, près de l'entrée. Et aussi un endroit où s'abriter quand il pleut. Il faudrait quelques bancs et peut-être des tables… Il faudrait aussi des poubelles ! Il n'y en a qu'une et souvent sans sac… Un éclairage serait bien car l'hiver, il fait nuit de bonne heure.
Et il ne faut pas oublier le feu d'artifice qui est tiré de la Plaine de jeux !

Teresa DIAS : Beaucoup de choses intéressantes ont été exprimées par nos jeunes ! Cette Plaine de jeux est intéressante car elle est située en retrait des habitations. C'est un avantage au regard d'éventuelles nuisances sonores. Mais cela peut aussi être un inconvénient. Une barrière a été installée pour éviter le stationnement de véhicules à proximité de la Plaine de jeux et du cimetière. L'idée est d'éviter autant que possible de se rendre à la Plaine de jeux en voiture. L'accès en voiture est d'ailleurs interdit à partir de 22h. Nous allons renforcer la communication sur ce point.

La Plaine de tous les jeux… L'hiver comme l'été !

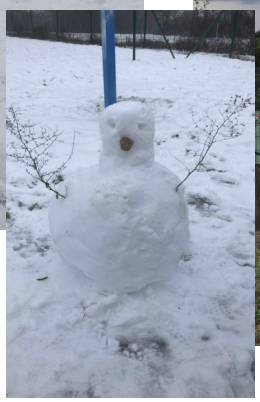

Monceaux Infos : Que pensez-vous des aménagements évoqués les jeunes ?

Teresa DIAS : L'éclairage permettrait de sécuriser un peu plus la Plaine et répondrait également au souhait du club de tennis que le 2nd cour de tennis soit éclairé.
Il est envisageable d'installer un abri de type auvent mais il faudra éviter les structures fermées, souvent sujettes à problèmes. Des tables de pique-nique en bois et des bancs seraient les bienvenus. Et il faudra installer des structures de tri sélectif sur la Plaine.

Aurélien DAFFARA : Créer un terrain de foot en herbe, de même dimension que le plateau, serait possible à moindres frais, au bout de la plaine herbeuse. Le reste de la partie herbeuse pourrait être aménagée avec des jeux pour les plus jeunes…

Monceaux Infos : Les jeunes semblent contents d'avoir été consultés !

Yves MACHU : Oui ! Ils ont vite compris ce qu'on attendait d'eux et ils ont joué le jeu. Ils se sont également montrés très responsables et ont posé de bonnes questions sur le déroulement et le financement de ce type de projets !
Nous leur avons proposé de poursuivre la réflexion avec l'équipe municipale. Nous avons convenu de nous retrouver fin mars 2021 pour qu'ils nous présentent un dossier avec une proposition d'implantation des équipements sur le terrain de la Plaine de jeux sur plan et la liste des équipements souhaités.

Monceaux Infos : Rendez-vous donc dans quelques mois pour des nouvelles de ce projet de réaménagement !

La vie à Monceaux

L'informatique à votre portée

La Mairie vous proposera, dès que cela sera possible au vu des conditions sanitaires, **une nouvelle activité dans le cadre du développement numérique et culturel de notre village, animée par Ludovic et Michel,** passionnés d'informatique et de jeux vidéo**.** La salle des cartes (petite salle près de la bibliothèque) nous permettra d'accueillir les Moncéens et de **favoriser les échanges intergénérationnels** en proposant les activités suivantes :

- **Assistance dans des démarches en ligne** (dans le respect de la confidentialité)
- **Aide dans le choix d'un équipement informatique personnel**
- **Initiation à l'utilisation de l'informatique et à internet** (Construction, dépannage personnel d'ordinateur...)
- **Organisation de journées ou de soirées autour des jeux vidéo** (consoles et ordinateurs, anciens comme récents). Organisation de petits tournois, soirées à thèmes. Ouvert à tous ! **Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte durant toute la session.**

Vous serez informés via nos médias moncéens dès la mise en place de ce projet.

Pour toute aide informatique, vous pouvez également vous adresser à l'Atelier 17 qui dépend de la CCPOH et auquel cette nouvelle activité ne se substituera pas. Il est situé en plein centre-ville de Pont-Sainte-Maxence, il regroupe Le Tiers Lieu Numérique et le Point Information Jeunesse.

Ces deux pôles proposent de l'information, de la documentation, l'orientation des publics et la formation numérique liée à l'emploi.

L'Atelier 17

Ouverture au public du lundi au jeudi de 14h à 18h - Le vendredi de 14h à 17h30
Le service est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h.
51 rue Charles Lescot
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. : **03 44 61 55 12**
Mail : atelier17@ccpoh.fr

Panneau d'affichage lumineux

Le panneau d'affichage lumineux à l'entrée de Monceaux est de nouveau opérationnel. Un problème technique au niveau du système informatique ne nous permettait plus d'envoyer les informations à mettre à jour. Grâce aux compétences de notre équipe technique, le panneau a été réparé. Merci à Angel et à Gilles !

5e nuit de la lecture

Pour la 5ème nuit de la lecture sur le thème "Relire le monde", la Bibliothèque de Monceaux a dû réorganiser les activités envisagées, qui ne pourront avoir lieu comme prévu initialement du fait de la situation sanitaire et du couvre-feu.
Des lectures de contes de différents pays seront enregistrées pour les tout-petits et les vidéos seront mises en ligne sur la chaîne YouTube « MonceauxTV » de la commune pour **le 23 janvier 2021**.

Le Petit Quizz du savoir-vivre……à Monceaux

Dans l'intérêt et pour garantir la tranquillité de tous, il est toujours important de garder en mémoire les principales règles qui régissent la vie en collectivité. Que répondriez-vous aux questions qui suivent :

1. Le jour, je peux m'adonner à toutes les activités de bricolage et de loisirs bruyantes, la nuit, je m'abstiens :
□ Vrai □ Faux *Faux : Aucun type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs…) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade… sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement. Pour rappel, l'utilisation d'engins motorisés (tondeuse…) à Monceaux est permise en semaine de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.*

2. Mon voisin peut se garer sur la voie publique, devant ma propriété, sur mon emplacement :
□ Vrai □ Faux *Vrai. L'emplacement devant votre habitation ne vous est pas attribué exclusivement.*

3. Je suis handicapé(e), la place de parking pour personne en situation de handicap située proche de chez moi m'est donc réservée :
□ Vrai □ Faux *Faux. Les places de parking pour personnes en situation de handicap sont réservées aux titulaires d'une carte, sans attribution nominative.*

4. En période hivernale, en l'absence de collecte des déchets verts, il est toléré de brûler ses végétaux dans sa propriété :
□ Vrai □ Faux *Faux. Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.*

5. Je stationne mon véhicule devant mon garage, je suis verbalisable :
□ Vrai □ Faux *Vrai. Le stationnement devant une entrée de garage est interdit et peut donc être verbalisé.*

6. Ma rue est étroite, je stationne partiellement sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation des véhicules :
□ Vrai □ Faux *Faux. Le stationnement sur trottoirs n'est pas autorisé, il ne doit pas gêner la circulation des piétons ou des personnes à mobilité réduite.*

7. En zone rurale, je suis dispensé(e) de ramasser les déjections de mes animaux sur les trottoirs et lieux publics :
□ Vrai □ Faux *Faux. Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe de 68 € ; si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours, celle-ci passe à 450 €.*

8. A vélo, je peux emprunter les voies en sens interdit à Monceaux :
□ Vrai □ Faux Vrai. L'article R. 110-2 du code de la route autorise les cyclistes à rouler en sens interdit dans les voies de circulation classées en "zone 30" (la vitesse est limitée à 30 km/h), puisque toutes ces voies sont considérées comme étant à double sens pour les cyclistes, sauf si le maire en a déci dé autrement, ce qui n'est pas le cas à Monceaux.

Dans tous les cas, le bon sens et les discussions constructives entre voisins doivent être privilégiés ! Les conflits et leur lot de contrariétés et de dépenses sont souvent de mauvais choix.

« On doit le respect à un champ de blé, non pas pour lui-même, mais parce que c'est de la nourriture pour les hommes. D'une manière analogue, on doit du respect à une collectivité, quelle qu'elle soit - patrie, famille, ou toute autre -, non pas pour elle-même, mais comme nourriture d'un certain nombre d'âmes humaines. »

Simone Weil

Le coin des associations

Comité d'animation de Monceaux

Le Comité d'animation de Monceaux souhaite à tous les Moncéens une bonne et heureuse année 2021 !
Cette année, l'assemblée générale publique prévue le 29 janvier 2021 ne pourra pas avoir lieu et exceptionnellement, les bilans moral et financier seront soumis aux adhérents par mail.
Mais nous pouvons vous présenter les projets d'ores et déjà retenus pour 2021 :

- **Loto** le dimanche 14 mars
- **Théâtre à Monceaux** le dimanche 18 avril
- **Feu d'artifice** le jour de la kermesse de l'école le samedi 5 juin
- **Brocante** le dimanche 20 juin
- **Loto** le samedi 16 octobre
- **Soirée avec repas dansant** le samedi 20 novembre

D'autres projets pourront s'y ajouter. Ils seront annoncés au cours de l'année…

L'équipe du Comité d'animation espère que la situation sanitaire permettra de réaliser toutes ces actions en 2021.

Vous avez un peu de temps ? Vous avez des idées ? Vous avez envie de participer à la vie et à l'animation du village ?
Rejoignez l'équipe de bénévoles du Comité d'animation de Monceaux !

Pour nous contacter : camonceaux@gmx.fr
"Comité d'animation de Monceaux" Mairie - Place Robert Josse 60940 MONCEAUX
Christophe BORYCZKA, Président du Comité d'animation
Tél. : 06 82 58 58 00

« REPRISE DES ACTIVITES SPORTIVES POUR LES JEUNES »…
Oui, mais pas pour tout le monde…

Voila plus de 2 mois que les licenciés du TC Brenouille Monceaux attendent de pouvoir reprendre le chemin des courts de leur club préféré. Le club est suspendu aux informations qu'il peut glaner auprès de la préfecture de l'Oise et des communes. Malgré l'annonce du gouvernement d'un déconfinement progressif accompagné de la reprise des activités pour les jeunes, l'injonction préfectorale reste invariable : « Interdiction de recevoir du public dans les infrastructures type gymnase ». Entre un message gouvernemental et un autre préfectoral qui se court-circuitent, la cacophonie règne dans de nombreux club de l'Oise. Sur le terrain, plusieurs clubs du département reprennent leurs activités école de tennis en salle quand d'autres ne sont pas autorisés à le faire. Compliqué…
En attendant d'obtenir cette autorisation, le club réfléchit à des solutions qui permettront de limiter les conséquences pour ses licenciés (report de séances, stage de tennis pendant les vacances scolaires).
Toute l'équipe du TC Brenouille Monceaux vous présente ses vœux pour cette nouvelle année 2021. Pour tous renseignements, le club assure une permanence pour l'accueil du public tous les samedis matins, entre 11h et 12h, au club house sur les courts de Monceaux.

La Gymnastique Volontaire de Monceaux

Pour cause de confinement, l'AG 2019/2020 n'a pas pu se dérouler en présentiel et s'est donc faite par mail. Pour la saison 2020/2021, l'association a élu son nouveau bureau :
Présidente : Nathalie BORYCZKA
Secrétaire : Céline LEDENT
Trésorière : Amélie DUCHEMIN
Trésorière adjointe : Michèle BALNY
Tout le monde a hâte de reprendre....surtout après les excès que l'on s'est autorisés pendant les fêtes !
En attendant, pour garder la forme, nous proposons chaque semaine, à nos adhérentes, des séances vidéo préparées par la fédération et des cours en visio avec nos animateurs Michelle et Fatih.
Le bureau de la Gymnastique Volontaire vous présente ses meilleurs vœux pour 2021. En cette nouvelle année, nous souhaitons vivement une reprise de nos cours en présentiel, si bénéfiques pour notre bien-être et notre moral.
Sportivement… Portez-vous bien !

Le Groupement des Parents de Monceaux

Après cette année si particulière, nous tenons à remercier l'ensemble des parents, ainsi que les enfants, pour leur contribution aux décorations de Noël installées à divers endroits de la commune et leur participation à nos différentes actions (vente de viennoiseries, crêpes et chocolats). En effet, les bénéfices de ces ventes nous permettent de financer d'autres actions telles que le cadeau remis en fin d'année scolaire 2019-2020, le chocolat offert courant décembre, notre participation à la sortie des anciens élèves de CM2 pour clôturer leur cycle élémentaire…
Et pour commencer cette nouvelle année, nous espérons pouvoir organiser nos manifestations dont le Carnaval courant mars, la Chasse aux œufs de Pâques et bien entendu, la kermesse en juin.
Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 en espérant vous retrouver très bientôt pour le plaisir de nos petits monstres.

Publication de la Marie de Monceaux
Responsable de la publication : Teresa Dias, Maire
Comité de Rédaction : Edith Guenneteau, Sandra Castan, Mélinda Caron, Gracietta Osorio, Yves Machu